

R. 6. XII. 1929.

14/10/29 - I.

LEGATION OF SWITZERLAND
WASHINGTON, D. C.

Please refer to file

No. Politique No. 150.

Le 25 octobre 1929.

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Le Congrès vient de mettre fin à la Session extraordinaire convoquée en avril par le Président Hoover, sans que le Sénat ait terminé le débat sur le nouveau tarif douanier élaboré par la Chambre des Représentants. Ainsi les Sénateurs, fatigués par cette longue et fastidieuse discussion, auront quelques jours de repos avant la session ordinaire de décembre, tout en encaissant, avec les membres de la Chambre, les 160,000 dollars d'indemnité de route qui leur sont attribués en cas d'intervalle, ne fut-ce que de trois jours, entre deux sessions. Mais tandis que pendant les débats les démocrates avaient formé avec les républicains de l'Ouest, les "insurgents", une coalition contre les républicains "réguliers" pour abaisser les droits fixés par la Chambre, lorsqu'il s'est agi de clore la session extraordinaire, la majorité était composée des démocrates et de ceux des républicains réguliers qu'on appelle la Vieille Garde, protectionnistes intransigeants qui, n'ayant pu obtenir le tarif qu'ils voulaient, préféreraient enterrer la loi plutôt que de voir passer les droits votés par la coalition des démocrates et des insurgents. Aux insurgents de l'Ouest, désireux de mettre à exécution les droits souvent exagérés que le Sénat a fixés sur les produits agricoles, s'étaient alliés pour voter contre l'ajournement les républicains "jeune garde" qui

Au
Département Politique Fédéral,

B e r n e .

BAr

10



- 2 -

sont prêts à transiger avec les démocrates sur la question du tarif mais auraient voulu suivre la suggestion du Président Hoover et terminer la loi avant le commencement de la session ordinaire. Celle-ci s'ouvrira le 2 décembre mais il n'est pas probable que le Sénat puisse reprendre la discussion sur le tarif/^{avant} l'année prochaine. On prévoit donc que la loi ne sera votée qu'en janvier et que la commission mixte du Sénat et de la Chambre, chargée de liquider les divergences, ne pourra se réunir avant la fin janvier ou le commencement de février. Des optimistes prédisent, il est vrai, ^{que le Sénat} /sous la pression de l'opinion publique et des journaux qui prétendent que le retard du vote aurait une fâcheuse influence sur les affaires, ~~qu'xxxéxxxé~~ terminera la discussion sur le tarif plus vite qu'on ne le croit généralement, et que la loi sera votée avant Noël. Quoi qu'il en soit de la date à laquelle la loi sera soumise à la commission mixte, la tâche de celle-ci ne sera pas aisée et ses débats dureront sans doute quelque temps, sans qu'on puisse prévoir s'ils pourront aboutir à une entente entre les deux Chambres. Quant aux droits qui seraient finalement adoptés au cas où la loi serait votée par le Sénat et où la commission mixte aurait pu aplanir les divergences à la satisfaction et du Sénat et de la Chambre, on peut faire les pronostics suivants :

1° Produits agricoles : tous les groupes du Sénat et de la Chambre, démocrates, insurgents, vieille et jeune garde étant d'accord pour l'augmentation des droits sur les produits agricoles, les représentants de l'Ouest et du Centre obtiendront le tarif qu'ils réclament et qu'ils ont fait accepter par le Sénat.

- 3 -

2ø Produits industriels :

a) dans tous les cas où les droits actuellement en vigueur ont été modifiés soit par la Chambre, soit par le Sénat, il est à peu près certain qu'ils seront maintenus, sauf quelques exceptions, tels qu'ils ont été adoptés par le Sénat, soit par la coalition des démocrates et des insurgents. Cette coalition consentira, lors du compromis devant la commission mixte, à toutes les augmentations qui lui paraîtront justifiées, selon la formule du Président Hoover. Sans doute, les protectionnistes intransigeants de la Vieille Garde chercheront à conserver dans la mesure du possible les droits fixés par la Chambre, mais il ne seront pas suivis par la Jeune Garde qui tient, avant tout, à faire aboutir la loi même au prix de larges concessions. On dit que dans la Chambre, où les républicains "Jeune Garde" sont nombreux, la majorité se rangera à cette opinion qui est celle du Président. La seule question dont le sort est encore très douteux est celle des droits sur le sucre. Il y a pour le moment sur cette question au Sénat autant d'avis que de sénateurs.

b) dans tous les cas où les droits actuellement en vigueur n'ont pas été modifiés par la Chambre, ils seront laissés tels qu'ils ont été établis par la loi de 1922.

En plus de la fixation des droits, deux questions donneront lieu à de vives discussions avant qu'elles soient résolues par la commission mixte, si jamais la loi lui parvient. La première est celle du fameux "Debenture plan", cette prime à l'exportation des produits agricoles qui a été ajoutée à la loi par le Sénat, contre l'avis réitéré du Président Hoover. Il est probable, toutefois, que le Sénat abandonnera

- 4 -

cette mesure, comme il l'a déjà fait le printemps dernier lors de la loi d'assistance à l'agriculture, cela pour la raison que les agriculteurs auront obtenu soit l'augmentation des droits sur leurs produits, soit la diminution de ceux sur les produits industriels et qu'il serait exagéré de leur voter encore une mesure spéciale dont le bénéfice est d'ailleurs douteux. Devant l'opposition certaine de la Chambre, les sénateurs des territoires agricoles préféreront céder plutôt que de faire échouer la loi par leur obstination.

La seconde question controversée est celle de la clause dite du tarif flexible, c'est à dire la possibilité d'élever ou de diminuer les droits sous certaines conditions et dans une mesure fixée d'avance après l'adoption de la loi. Ce pouvoir, que la loi actuelle accorde au Président, a été maintenu par la Chambre, tandis que le Sénat a décidé qu'il appartiendrait au Congrès seulement, ce qui revient à une revision de la loi au lieu d'une simple mesure administrative. Le principe de la clause dite du tarif flexible n'étant pas contesté et la seule question discutée étant celle de savoir qui aura le droit de l'appliquer, il est très possible qu'on trouve une formule de transaction pour l'application du principe, en laissant par exemple le pouvoir au Président, mais en fixant des conditions plus strictes ou même un certain contrôle par le Congrès.

De toutes façons on ne peut encore prédire que la loi sera votée définitivement ni quand elle le sera. Mais ce qui est certain, c'est qu'en cas d'adoption de la loi, les droits qui seront fixés par le Sénat et la commission mixte seront différents de ceux adoptés par la Chambre et plus conformes aux vœux du Président, de l'opinion publique et des importateurs.

- 5 -

La prospérité dont le parti républicain a fait si grand état lors de la campagne électorale de la dernière élection présidentielle et qui lui est nécessaire pour se maintenir au pouvoir vient d'être compromise par la crise récente de la Bourse de New-York. Sans doute, cette crise était uniquement la conséquence de l'inflation et de l'abus du crédit que peut-être la politique financière du Federal Reserve Board avait favorisé ou n'avait pas su enrayer à temps. Dès 1927, en effet, grâce à l'abaissement du taux de l'argent, mesure destinée à arrêter les importations d'or, a commencé une ère de spéculation effrénée qui a sévi jusqu'en septembre dernier sur tout le territoire des Etats-Unis et dans toutes les classes de la population, spéculation favorisée par les capitaux étrangers que les intérêts élevés du "Call money" avaient attirés. Ces capitaux ayant été retirés subitement à la suite de l'abaissement du taux de l'escompte en Angleterre pour être employés à d'autres placements avantageux en Europe, ce retrait semble avoir, sinon créé, du moins hâté la crise. Au début de celle-ci, la prospérité ne paraissait pas atteinte, la baisse des titres n'avait rien d'anormal après la hausse exagérée due à la spéculation. La Bourse croyait-on, allait ^{se} remettre bientôt, les spéculateurs à couverture trop faible, et incapables d'augmenter celle-ci, seraient "vendus" et quelque déplorable que ce soit, cela devait assainir la situation en diminuant les prêts consentis par les agents de change. Mais bientôt, comme les titres continuaient à baisser, on commença à s'inquiéter, les grands banquiers se virent obligés d'intervenir et de jeter des millions de dollars sur le marché. Mais, comme ils n'ont pas soutenu leur effort, qu'ils ont revendu aussitôt qu'ils ont cru la crise passée, malgré la déclaration du

- 6 -

Président et de tous les grands industriels et hommes d'affaires que la situation industrielle, commerciale et financière du pays était saine et que rien ne justifiait les alarmes, la baisse recommençait de plus belle et l'on vendit pêle-mêle par milliers et sans raison aucune, les bonnes valeurs avec les mauvaises.

Alors ce fut la panique. Des titres qui avaient atteint 120, 130 ou 150 dollars quelques semaines auparavant étaient offerts à 30 ou 20 dollars, sans trouver d'acheteurs. Des bruits de suicides, de faillites prochaines commençaient à courir. Ceux qui s'étaient bornés à placer leur petite fortune en achetant des valeurs qu'on croyait solides se trouvaient ruinés ; on évaluait à des ^{sommes} énormes la diminution de fortune de certains millionnaires. Alors les républicains prirent peur. Car si la crise n'avait pas été causée en réalité par les mauvaises affaires, elle allait, par contre, provoquer une crise industrielle en diminuant le pouvoir d'achat du peuple américain. Une quantité d'industries allaient être atteintes, on parlait de milliers de ventes à tempérament résiliées, d'ordres d'achat d'automobiles annulés, les fabriques allaient ralentir leur activité, le chômage en serait la conséquence. Et le spectre d'une élection du Congrès qui leur serait l'an prochain défavorable est apparu aux républicains consternés, tandis que les démocrates souriaient déjà, escomptant leur succès et accusant leurs adversaires d'avoir causé la crise en faisant croire à tout propos à la population que le pays était entré, grâce au parti républicain, dans une ère de prospérité sans pareille que rien ne pouvait désormais entraver. C'est alors que Rockefeller a publié son offre d'achat d'un million d'actions de la Standard Oil Company de New Jersey à un cours supérieur

- 7 -

au cours coté, ce qui a immédiatement provoqué une hausse de ces valeurs et rendu la confiance aux timides. Le comité du Stock Exchange prenait, de son côté, des mesures contre les manoeuvres des baissiers, puis le taux de l'escompte étant diminué tandis que le Département du Trésor annonçait qu'il avait l'intention de demander au Congrès de diminuer le taux des impôts pour l'année prochaine, de telle façon qu'il en résulterait, pour les contribuables, 160 millions de dollars de moins à payer. Les membres du Congrès des deux partis, par l'organe de leurs chefs, s'engagèrent immédiatement à voter la réduction proposée par le Ministre du Trésor dès le commencement de la session de décembre.

Enfin, le Président est intervenu à son tour en convoquant au White House des conférences de banquiers, industriels, présidents des compagnies de chemins de fer, des Chambres de Commerce, représentants des syndicats ouvriers, etc., afin d'obtenir leur avis sur la marche à suivre pour prévenir la calamité qui menaçait de frapper le commerce et l'industrie, et rassurer en même temps l'opinion publique. Et pendant la semaine dernière, chaque jour, une conférence eut lieu dont le résultat fut publié aussitôt par les journaux. Ainsi les présidents des compagnies de chemins de fer ont fait part que leur programme de construction pour l'année prochaine serait d'un milliard de dollars; les grands industriels prévoyaient, de leur côté, une production plus forte en 1930 qu'en 1929; le Département du Trésor annonce qu'il dépensera pour la construction de bâtiments publics de 248 à 423 millions de dollars, des contrats postaux seront, en outre, accordés par l'Etat pour permettre la construction de 200 millions de bâtiments de la marine marchande; les compagnies de télégraphe et téléphone, poursuivant les travaux d'extension de leurs lignes, prévoient un budget de 160 millions pour l'année prochaine; les sociétés de gaz, d'électri-

- 8 -

cité projettent également l'agrandissement de leurs réseaux; les grands magasins déclarent, à leur tour, qu'ils ne songent nullement à réduire leur personnel, et qu'ils s'engagent à ne pas annuler ni réduire leurs commandes ou leurs contrats d'annonces; les grandes usines, enfin, ne diminueront pas non plus leur personnel ni leur fabrication. Convoqué également au White House, Ford se joint au mouvement en déclarant que dès le mois prochain il augmentera le salaire de 150,000 de ses ouvriers, tout en diminuant le prix de ses automobiles et en augmentant leur production. Quant aux banques, d'accord avec le Federal Reserve Board, elles maintiendront le taux de l'argent assez bas pour que l'industrie, le commerce, la construction puissent obtenir des crédits suffisants et profiter pour leurs travaux de l'argent libéré par la vente des titres et le remboursement des prêts. Et l'on publie, d'un autre côté, que les comptes d'épargne spéciaux en vue des achats de Noël et qui ne peuvent être retirés avant le mois de décembre, s'élèvent à 9 millions de dollars qui vont être versés bientôt au commerce du détail. Et tandis que les industriels, fabricants et commerçants s'engageaient à maintenir les salaires au taux actuel, les représentants des grands syndicats ouvriers, chemins de fer, usines, bâtiments, etc., prenaient l'engagement, au nom de leurs syndicats, de ne solliciter aucune autre augmentation de salaires que celles déjà demandées avant la crise. Enfin, le Président adresse un pressant appel aux Gouverneurs de 48 Etats pour les prier de procéder sans retard et dans la mesure du possible, aux constructions et travaux publics prévus par les Etats, les villes et les communes. Et c'est ainsi que le Président s'évertue à faire ce que les journaux ont

- 9 -

appelé la "mobilisation des ressources du pays et la stabilisation de l'esprit public".

Quoi qu'il en soit du résultat futur de ces grandes consultations et de cette campagne présidentielle, la roue semble pour le moment avoir tourné. Ce n'est pas encore l'enthousiasme et la Bourse est bien loin des cours du mois de septembre. Mais ceux-ci remontent peu à peu et le public paraît reprendre confiance. Il y aura encore des hauts et des bas, mais on croit que la crise est passée, du moins le Président et son parti feront tout ce qu'ils pourront pour qu'elle le soit et qu'elle ait le moins d'effet possible sur les affaires en général et sur cette prospérité qui est le sûr garant du maintien du parti républicain au pouvoir.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral,
l'assurance de ma haute considération.



Ministre de Suisse.

P/MB.